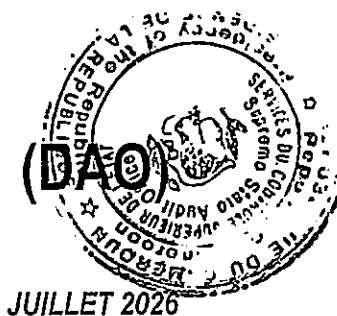




ADDITIF MODIFICATIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2026 DU 03 JUIN 2026 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

FINANCEMENT : - BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) / CONSUPE
- EXERCICE 2026
- IMPUTATION : 60 11 142 1 22000001 60 524119

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES



ADDITIF MODIFICATIF N°001 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2026 DU 03 JUIN 2026 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIERS DE BUREAUX DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé du Contrôle Supérieur de l'Etat, porte à la connaissance des Entreprises concernées par l'Appel d'Offres susvisé, que les dispositions dudit Appel d'Offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

<u>Dans l'Avis d'Appel d'Offres</u>	
<u>Article 13 : Remise des Offres</u>	
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
<p>Les offres, accompagnées des pièces et documents exigés, sont rassemblées dans des fichiers électroniques et regroupées suivant leur nature administrative, technique et financière.</p> <p>Une copie de sauvegarde desdites offres, placée sous pli scellé, comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" est déposée auprès des Services du Maître d'Ouvrage porte 116 dans les délais impartis pour la remise des offres.</p> <p>Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 05 juillet 2026 à 14 heures précises (heure locale).</p> <p>L'enveloppe contenant les copies de sauvegarde devra porter la mention :</p> <p align="center">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2026 DU 03 JUIN 2026 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIER DE BUREAUX DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT »</p>	<p>Les offres, accompagnées des pièces et documents exigés, sont rassemblées dans des fichiers électroniques et regroupées suivant leur nature administrative, technique et financière.</p> <p>Une copie de sauvegarde desdites offres, placée sous pli scellé, comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" est déposée auprès des Services du Maître d'Ouvrage porte 116 dans les délais impartis pour la remise des offres.</p> <p>Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 22 juillet 2026 à 14 heures précises (heure locale).</p> <p>L'enveloppe contenant les copies de sauvegarde devra porter la mention :</p> <p align="center">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCEDURE D'URGENCE) N°003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2026 DU 03 JUIN 2026 POUR LA FOURNITURE DES MOBILIER DE BUREAUX DANS LES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT »</p>
<u>Article 16 : Ouverture des Offres</u>	
AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
<p>L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.</p> <p>L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 05 juillet 2026, à partir de 15 heures précises, heure locale, et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CONSUPE, à la porte 101 du bâtiment « C » des locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>	<p>L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.</p> <p>L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22 juillet 2026, à partir de 15 heures précises, heure locale, et sera effectuée par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du CONSUPE, à la porte 101 du bâtiment « C » des locaux abritant les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
In the Invitation To Tender	
<u>Article 13. Submission of bids</u>	



IN PLACE OF	READ INSTEAD
<p>Tenders, attached with the requisite documents, shall be compiled electronically and classified according in administrative, technical and financial order</p> <p>A back-up copy of the bids, placed in a sealed envelope and clearly labelled as 'back-up copy, shall be deposited at the services of the project owner door 116 within the time limit set for the submission of bids</p> <p>All bids (physical or electronic) must be submitted no later than the 05th July at 2 pm prompt (local time)</p> <p>The envelope containing the back-up copies must be marked:</p> <p style="text-align: center;">OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2025 OF THE 03th JUNE 2026, FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF AN ANTIVIRUS SOFTWARE IN THE SUPREME STATE AUDIT OFFICE</p>	<p>Tenders, attached with the requisite documents, shall be compiled electronically and classified according in administrative, technical and financial order</p> <p>A back-up copy of the bids, placed in a sealed envelope and clearly labelled as 'back-up copy, shall be deposited at the services of the project owner door 116 within the time limit set for the submission of bids</p> <p>All bids (physical or electronic) must be submitted no later than the 22th July 2026 at 2 pm prompt (local time)</p> <p>The envelope containing the back-up copies must be marked:</p> <p style="text-align: center;">OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 003/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2025 OF THE 03th JUNE 2026, FOR THE SUPPLY AND INSTALLATION OF AN ANTIVIRUS SOFTWARE IN THE SUPREME STATE AUDIT OFFICE</p>

1. Article 16. Opening of Tenders

IN PLACE OF	READ INSTEAD
<p>Bids shall be opened at the same time in a single session</p> <p>The opening of the administrative documents and the technical and financial bids will take place the 05th July, at 3 pm local time, and shall be carried out within the CONSUPE Internal Tender's Board, at door 101 in Block 'C' of the Supreme State Audit Office</p> <p>Only bidders or their duly mandated representatives may be allowed to attend the opening session.</p>	<p>Bids shall be opened at the same time in a single session</p> <p>The opening of the administrative documents and the technical and financial bids will take place the 22th July 2026, at 3 pm local time, and shall be carried out within the CONSUPE Internal Tender's Board, at door 101 in Block 'C' of the Supreme State Audit Office</p> <p>Only bidders or their duly mandated representatives may be allowed to attend the opening session.</p>

Dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

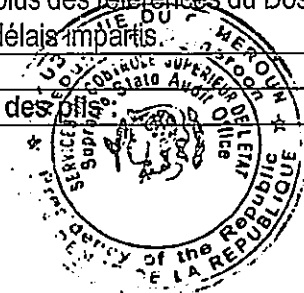
D-DEPOT DES OFFRES

❖ 21.6 Date et heure limites de dépôt des offres :

AU LIEU DE	LIRE PLUTOT
<p>l'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 05 juillet 2026, à 14 heures précise. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références du Dossier d'Appel d'Offres dans les délais impartis.</p>	<p>l'Offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 22 juillet 2026, à 14 heures précise. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus des références du Dossier d'Appel d'Offres dans les délais impartis.</p>

E-OUVERTURE DES OFFRES

❖ 25.1 Lieu, date et heure de l'ouverture des



L'Ouverture des plis aura lieu le 05 juillet 2026, porte 101 du bâtiment « C » des Services du Contrôle Supérieur de l'État à partir de 15 heures précises, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être valides au moment du dépôt de l'Offre dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite originelle d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés public, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

L'Ouverture des plis aura lieu le 22 juillet 2026, porte 101 du bâtiment « C » des Services du Contrôle Supérieur de l'État à partir de 15 heures précises, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être valides au moment du dépôt de l'Offre dater de moins de trois (03) mois à compter de la date limite originelle d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question.

L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés public, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

Le reste sans changement.

Yaoundé, le 03 JUIL 2026

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE
LA REPUBLIQUE CHARGE DU CONTROLE
SUPERIEUR DE L'ETAT,

-MAITRE D'OUVRAGE-



Ampliations :

- MINMAP (ATI) ;
- A.R.M.P. (Pour publication et exploitation) ;
- Président C.P.M./CONSUPE (ATI) ;
- Affichage (ATI) ;
- D.A.G. / S.D.B.M.M. / S.M.P (Pour archivage) ;
- Chrono / Archives.